

Rapport du maire sur l'état de la situation financière de la Ville de Pont-Rouge



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La bonne santé financière de la Ville de Pont-Rouge témoigne de la rigueur de l'administration quant au respect du cadre financier. J'aimerais souligner le travail de la direction des différents services et leur équipe durant la dernière année, fidèle à notre principe de prudence, tout en faisant preuve d'ambition. C'est l'équilibre d'une saine gestion des finances et de la concrétisation de projets stratégiques qui nous permettent d'accroître la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens pour faire de Pont-Rouge un endroit où il fait bon vivre.

Notre ville connaît toujours une croissance enviable. Le développement résidentiel et commercial est considérable et il est indéniable que notre offre de services et nos infrastructures doivent évoluer au même rythme que notre population. La Ville de Pont-Rouge maintient sa volonté d'offrir des services de qualité arrimés aux attentes et aux besoins des différents groupes d'âge qui composent sa population, et ce, tout en respectant plus que jamais

son engagement envers les citoyens quant au maintien du taux de taxation à un niveau proche de l'indice des prix à la consommation.

Nous procédons ce soir, dans le cadre de cette séance ordinaire du 1^{er} mai 2023, au dépôt du *Rapport financier 2022 de la Ville de Pont-Rouge* accompagné des rapports sans réserve de l'auditeur indépendant Bédard Guilbault inc.

Selon l'opinion exprimée par celui-ci, les états consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle au 31 décembre 2022 de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Nous pouvons en conclure que la Ville de Pont-Rouge est en très bonne santé financière et administrée de façon à maximiser chaque dollar investi. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la municipalité peut compter sur de bonnes réserves lui permettant de faire face aux investissements à venir sans qu'il y ait d'incidence significative sur le taux de taxation de ses citoyens. Nous désirons continuer de faire preuve d'un profond engagement envers le développement de projets stimulants dans le but de bonifier les services offerts à nos citoyens. Et je m'engage à déployer autant de rigueur dans la gestion de nos ressources pour y arriver.

Mario Dupont, Maire

Information complémentaire

Par souci de transparence, je vous transmets l'information relative à la rémunération des élus pour l'année 2022.

Mario Dupont, maire :

Rémunération imposable : 41 628,84 \$
Allocation de dépenses : 17 546,04 \$

Lorsque délégué à la MRC de Portneuf :

Rémunération imposable : 6 388,00 \$
Allocation de dépenses : 3 194,00 \$

Lorsque délégué à la RRGMRP comité :

Rémunération imposable : 2 065,50 \$
Allocation de dépenses : 1 032,75 \$

Mathieu Bisson, conseiller au siège #1 :

Rémunération imposable : 14 160,72 \$
Allocation de dépenses : 7 080,30 \$

Nathalie Richard, conseillère au siège #2 :

Rémunération imposable : 14 444,76 \$
Allocation de dépenses : 7 222,32 \$

Michel Brière, conseiller au siège #3 :

Rémunération imposable : 14 444,76 \$
Allocation de dépenses : 7 222,32 \$

François Bouchard, conseiller au siège #4 :

Rémunération imposable : 14 160,72 \$
Allocation de dépenses : 7 080,30 \$

Lina Moisan, conseillère au siège #5 :

Rémunération imposable : 13 876,68 \$
Allocation de dépenses : 6 938,28 \$

Guy Côté, conseiller au siège #6 :

Rémunération imposable : 13 876,68 \$
Allocation de dépenses : 6 938,28 \$

Ghislain Langlais, maire sortant :

Allocation de départ : 7 554,14 \$

États financiers 2022 – Faits saillants



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je suis heureuse de vous annoncer que la situation financière de la Ville de Pont-Rouge est en bonne santé. Nous nous sommes donné des outils pour encadrer et conserver une saine gestion financière. Ces indicateurs qui figurent dans deux politiques, soit la *Politique budgétaire* et la *Politique de la gestion de la dette à long terme*, nous permettent de maintenir en santé nos finances et d'assurer le développement de la ville tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables.

En 2022, la Ville de Pont-Rouge a investi 3,2 M\$ dans différents projets. En cherchant le maximum de financement possible auprès de partenaires gouvernementaux et privés, nous allégeons ainsi la pression sur les contribuables. Dans les dernières années, de nombreux investissements ont permis la réfection ou la construction d'infrastructures dans différentes sphères de services aux citoyens, et ce, sans débordement.

Cette année, notons parmi les réalisations marquantes, la réfection

du pavage des rues du Croissant, des Trembles, du Buisson, Marie-Antoinette et Saint-Joseph. La Ville s'est dotée d'un nouveau camion auto-pompe pour assurer la sécurité de nos citoyens et citoyennes. De plus, la préparation aux projets d'envergure de la réfection du puits Paquet et des rues Dupont et de la Fabrique a utilisé une grande partie de nos ressources humaines et financières.

Quant à la dette nette à long terme, elle se chiffrait à 24,1 M\$ à la fin de 2022, représentant ainsi une légère augmentation de seulement 0,35 %, et ce, malgré les nombreux projets réalisés. Cette réussite résulte de la capacité de l'administration municipale de financer des projets majeurs grâce à l'obtention de soutien financier de partenaires. Nous nous assurons ainsi que la dette n'augmente pas plus rapidement que notre capacité de générer des revenus. D'ailleurs, nous présentons actuellement un ratio de la dette nette à l'ensemble des contribuables par 100 \$ de richesse foncière uniformisée de 2,15, une amélioration de 0,11 en comparaison à 2021 et en deçà de notre cible de 2,25. Ce bon résultat s'explique par notre capacité à conserver une dette stable et à une importante augmentation de la richesse foncière de la Ville.

L'excédent de fonctionnements nets au 31 décembre 2022 est de 670 000 \$, fruit d'un contrôle serré de nos dépenses et de la mise en place d'échéanciers rigoureux, est engendré également par la forte croissance de la construction résidentielle et du marché immobilier. Pour 2022, la Ville de Pont-Rouge a cumulé 1,3 M\$ de revenus provenant des droits de mutation, plus du triple que la somme initialement prévue au budget. Cependant, les prix sur nos produits et services ont subi une forte augmentation et

l'hiver 2022 n'a pas été de tout repos avec une bonne quantité de neige tombée, ces éléments ont eu l'effet d'augmenter nos dépenses en 2022. De plus, il faudra continuer à être très vigilants sur nos dépenses en raison de l'augmentation fulgurante du taux directeur. Ce taux dirige le taux d'intérêt sur nos emprunts futurs et à nos refinancements donc augmente notre service de la dette.

En terminant, j'aimerais saluer le travail des fonctionnaires municipaux qui, au quotidien, assurent une excellente gestion des fonds publics, et ce, grâce à la rigueur dont ils font preuve autant dans la recherche des meilleurs prix et de subventions permettant d'offrir davantage de services de qualité aux citoyens.

Nathalie Richard
Conseillère au siège #2